



PROGRAMME DE FORMATION PRESENTIEL

LE RGPD EN PRATIQUE

PUBLIC VISE	Tout professionnel
PRE REQUIS	Aucun
OBJECTIFS	Connaître les implications du Règlement Général sur la Protection des Données S'informer sur les outils mis à disposition Identifier les actions d'amélioration pour se mettre en conformité
DUREE	14 heures sur 2 jours
CONTENU	I – LE RGPD EN BREF <ul style="list-style-type: none">• De la loi Informatique et Libertés au RGPD• Le « RGDRPGDRDD... » ?• Ses principaux objectifs• Les définitions clefs• Les nouveaux devoirs II – LES ENJEUX POUR LE PROFESSIONNEL <ul style="list-style-type: none">• Image• Exemplarité / Confiance• Financiers : sanctions III – LES ACTEURS <ul style="list-style-type: none">• Un DPO éventuel• Les sous-traitants• Moi au quotidien en tant que dirigeant, salarié ou agent commercial IV – LE TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES <ul style="list-style-type: none">• Bien se connaître : l'inventaire des activités, des données collectées, de leur localisation et de leur usage• Connaître les principales mesures de protection• Elaborer son registre et ses fiches de traitement• Mettre en cohérence ses mesures de protection V – QUIZ & EVALUATION DE LA FORMATION
MOYENS & METHODES PEDAGOGIQUES	Présentation orale ouverte aux questions des stagiaires. Projection d'un diaporama pour visualiser les apports théoriques et suivre le fil conducteur. Alternance d'apports théoriques et de phases de mise en pratique (études de cas). Remise d'un support numérique à l'issue de la formation, synthétisant les apports théoriques de la formation.
INTERVENANT(E)S	Isabelle DALMON , juriste formatrice, consultante et médiatrice. Titulaire d'un DEA de droit des affaires, d'un master 2 en droit immobilier et du DU de médiation délivrés par l'UT1 Capitole. 25 ans d'expérience dans la formation juridique professionnelle continue ou initiale. Pratique du droit immobilier au travers d'expériences de transactions, locations, gestion locative, syndic bénévole de copropriété, crédits bancaires. Pratique du droit commercial dans les secteurs professionnels judiciaire et bancaire. Immatriculée au RSEIRL de TOULOUSE sous le n° 877 971 762 et enregistrée en tant qu'organisme de formation auprès de la DIRECCTE sous le n°76310996131.
MODALITES D'EVALUATION	Fiche de présence à émarger par demi-journées de formation. Feedbacks du formateur et du groupe lors des phases de mise en pratique. Quiz permettant de valider les principaux apports théoriques à l'issue de la formation. Questionnaire de satisfaction en fin de formation sur le déroulement de l'action et les acquis de la formation.

.../...



SANCTION

Remise d'une attestation individuelle de fin de formation à l'issue de l'action.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Formation : en présentiel et intra entreprise

Dates, lieu et horaires : selon convention

Tarif : selon devis et/ou tarif en vigueur sur le site <https://omyo.fr>

Nombre de personnes minimum et maximum : 5 à 10 participants maximum

Modalité et délai d'accès : L'accès en formation est conditionné par le versement d'un acompte par l'entreprise avant le démarrage de la formation.

Accès aux personnes porteuses de handicaps (nous prévenir au moins 3 semaines avant le début de la session) :

- Accessibilité de la salle de formation aux personnes à mobilité réduite, organisée dans l'entreprise, selon le besoin
- Aménagements possibles en fonction du type de handicap

CONTACTS STAGIAIRES

OMYO – B36 – 41 rue de Cugnaux – 31300 Toulouse

Sophie Gautier – sophie.gautier@omyo.fr - 06 63 08 09 40